



Modalités #MissionAmisPourLaVie 2022

Nom de l'organisation

Hill's Pet Products SA/NV
165 Boulevard du Souverain
1160 Bruxelles

1. Campagne #MissionAmisPourLaVie

Hill's Pet Products SA/NV (« Hill's ») participe à une campagne nommée « Mission Amis Pour La Vie », qui a été lancée sur Instagram et Facebook au niveau européen et dont l'objectif est d'aider les refuges accueillant des animaux de compagnie (ci-après la « Campagne »).

2. Durée

La Campagne se déroulera en Belgique du 1er avril 2022 au 30 avril 2022. Toutefois, Hill's se réserve le droit de mettre fin à la Campagne plus tôt, pour quelque raison que ce soit, auquel cas seuls les repas relatifs aux commandes de produits effectuées avant la fin de la Campagne seront distribués, dans les conditions décrites ci-dessous.

3. Dons de repas #MissionAmisPourLaVie

L'objectif de la Campagne de Hill's est de faire don de 150.000 repas dans tous les pays européens participants. Ce nombre est réparti proportionnellement entre les pays participants, le nombre maximum de repas donnés en Belgique en lien avec le hashtag #MissionAmisPourLaVie étant de 13.285.

1 repas équivaut ici à : 131 grammes de produit Hill's par jour.

Le calcul se fait comme suit :

- Le repas d'un chien moyen (16 kg) est de 224 grammes par jour.
- Le repas d'un chat moyen (4 kg) est de 55 grammes par jour.
- Le repas quotidien moyen est donc : nombre total de chiens en Europe (73,244 millions*) x 224 grammes + nombre total de chats en Europe (87,925 millions*) x 55 grammes. Divisé par le nombre total de chiens + chats (161,169 million) = 131 grammes.

* Source : Population canine et féline en Europe
<https://fr.statista.com/statistiques/531296/nombre-chats-par-pays-europe/>



4. Participation à la Campagne

La participation à la Campagne est ouverte à toute personne ayant une adresse enregistrée en Belgique. Chaque personne majeure et capable (le « Participant ») peut participer à la Campagne de l'une des manières suivantes :

4.1 Partagez une photo d'un chien ou d'un chat sur votre page personnelle Instagram ou Facebook, en utilisant le hashtag #MissionAmisPourLaVie et le tag @HillsPetBelgique. Vous pouvez participer plusieurs fois en partageant une photo.

ET/OU

4.2. Acheter n'importe quel produit de Hill's Science Plan, Hill's VetEssentials ou Hill's Prescription Diet dans les animaleries (en ligne) participantes 'Aveve', 'Poils&Plumes', 'MedPets.be', 'Chronovet.be', 'Placedesvetos.be'.

4.3 Les cliniques vétérinaires peuvent également participer en rédigeant une « Quick Recommendation de Hill's » dans le cadre de leur relation commerciale avec Hill's. Pour chaque « Quick Recommendation » rédigée entre le 1er avril 2022 et le 30 avril 2022, un repas sera offert à un refuge participant.

Pour chacune de ces participations, Hill's fera don d'un repas par participation aux refuges participants suivants : Het Blauwe Kruis van de Kust (Ostende), Sans Collier (Thorembais-Saint-Trond), Dierenasiel St. Truiden (Saint-Trond), Wase Dierenbescherming (Waasmunster), SPA La Louvière (La Louvière), Chat Pristi (Masnuy-Saint-Jean), Dierenasiel Ganzeweide (Coxyde).

5. Droits

Hill's, en tant qu'entreprise, peut utiliser tout le matériel soumis dans le cadre de la Campagne (commentaires, photos, vidéos) dans le cadre d'activités liées au marketing sans en informer le Participant, lui demander la permission ou le rémunérer.

6. Responsabilité

Les informations fournies dans le cadre de la Campagne ne seront pas partagées ni vendues à des tiers. Tous les droits d'arrêter, de supprimer ou de modifier la Campagne appartiennent exclusivement à Hill's.



Hill's ne peut garantir la protection de la vie privée en ce qui concerne le matériel téléchargé unilatéralement par des tiers, et décline toute responsabilité quant au matériel téléchargé par les Participants.

7. Informations personnelles

En participant à la Campagne, le Participant consent à ce que Hill's et ses prestataires de services tiers traitent ses données personnelles dans la mesure où cela est nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre de la Campagne.

Le Participant peut choisir, sur le site web de Hill's, de recevoir des communications de Hill's concernant les produits, les offres et les programmes de Hill's. Le Participant peut modifier son choix et se désinscrire à tout moment.

Le Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement de ses données personnelles, d'un droit d'opposition et de portabilité de ses données personnelles ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles après son décès. Le Participant peut exercer ces droits par e-mail via la rubrique contact du site www.hillspet.be ou par courrier à l'adresse susmentionnée. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique de confidentialité de Hill's : <https://www.hillspet.be/fr-be/legal-statement-and-privacy-policy>

8. Loi applicable

Les présentes Modalités sont régies et interprétées conformément à la législation belge.